

TERMES DE REFERENCE

**REALISATION D'UN FILM INSTITUTIONNEL SUR LES ACQUIS DU
PROJET D'APPUI A LA PREVENTION DES CRISES ET A LA
CONSOLIDATION DE LA COHESION ET DE L'INCLUSION SOCIALE
CIV00116775**

Février 2022

Requérant de la mission	Visa du superviseur	Approuvé par
Nom et prénoms : Lanciné Soumahoro Titre : Coordonnateur du projet Date : 22/02/2022 Signature : 	Nom et prénoms : Joseph Ezoua Titre : Spécialiste de programme DDI Date : Signature 	Nom et prénoms : Jonas MFouatié Titre : Représentant Résident Adjoint Date : Signature. 

1. CONTEXTE

Neuf ans après le début de la crise post-électorale ivoirienne, la situation politique et sécuritaire s'est améliorée, et un grand nombre de réfugiés ivoiriens cherchent à s'installer dans leur patrie en dignité et en paix. Selon le rapport consolidé du HCR N°29 du 31 Juillet 2018, depuis 2015, plus de 29.803 réfugiés ivoiriens ont été rapatriés, principalement du Libéria et d'autres pays de la sous-région, faisant des régions de l'Ouest et du sud-ouest les principales régions de retour. Dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie de solutions durables, plusieurs interventions ont été engagées pour la réintégration durable des personnes déplacées et rapatriés en Côte d'Ivoire. Alors que des efforts sont déployés pour endiguer les conflits qui ont causé le déplacement, il reste encore beaucoup à faire à la fois économiquement et socialement pour combler les gaps des besoins des personnes rapatriées et pour répondre aux défis de la lutte contre la pauvreté et la consolidation de la cohésion sociale dans les zones de retour ou de réinstallation.

Le projet d'appui à la prévention des crises et à la consolidation de la cohésion et de l'inclusion sociale est mis en œuvre par le PNUD, en partenariat avec le HCR et vise à consolider les acquis de la première phase du projet par le suivi et le renforcement des mécanismes de durabilité. Il contribuera également à la stabilisation post-crise dans les zones de retour à travers des actions de prévention des crises, de consolidation de la cohésion sociale et de la cohabitation pacifique.

L'initiative s'inscrit dans une dynamique de réintégration socioéconomique durable des personnes rapatriées, de prévention des conflits inter et intra-communautaires, la radicalisation des jeunes et le renforcement de la coexistence pacifique dans les zones de retour. Il contribuera significativement à la restauration de la cohésion sociale et de la coexistence pacifique dans les zones cibles pour contribuer à un climat apaisé avant, pendant et après les élections générales de 2020.

D'une durée de 32 mois, le Projet a bénéficié d'une contribution financière de plus de 2.7 millions d'Euros de la République Fédérale d'Allemagne. Les interventions du projet portent principalement sur : i) Le renforcement de la cohésion sociale et la coexistence pacifique par le dialogue communautaire et l'accès aux infrastructures sociales de base ; ii) La réintégration socioéconomique des personnes rapatriées dans les communautés d'accueil ; et iii) La promotion de l'entrepreneuriat jeune à travers la formation professionnelle et la création de micro-entreprises.

Les principaux partenaires gouvernementaux sont le Ministère de la réconciliation et de la cohésion nationale, Ministère des Affaires Etrangères, à travers la Direction d'Aide et d'Assistance aux Réfugiés et Apatrides (DAARA), et le Ministère du Plan et du Développement, l'Office Nationale de la Population (ONP), le Ministère de la promotion de la jeunesse, de l'emploi des jeunes et du service civique, le Ministère de la femme de la famille et de l'enfant. Un partenariat a été établi avec Neuf (9) Organisations Non Gouvernementales (ONG) pour l'opérationnalisation des actions de terrain. Il s'agit de ODAFEM, DRAC, ASAPSU, PEHE, CASES, ANADER DANANE, ANADER GUIGLO, EICF et GFM3.

Après plus 3 années de mise en œuvre, ce projet a permis d'enregistrer des résultats au niveau du renforcement de la confiance entre les communautés dans les localités de retour des personnes rapatriées.

Avec la clôture de cette phase du projet prévue pour Février 2022, il est apparu nécessaire de réaliser un film institutionnel qui mettra en évidence les bonnes pratiques et les principaux acquis du projet, mais surtout sa contribution à la préservation d'un climat de paix dans les localités de retour des personnes rapatriées à travers le renforcement de la cohabitation pacifique entre les différentes communautés.

Dans cette optique, le PNUD procède à la sélection d'une structure technique disposant d'une expérience avérée dans la réalisation de films institutionnels dans les domaines couverts par le projet sus-indiqués.

2. OBJECTIFS

Le mandat de la structure audio-visuelle est d'assurer pour le compte du PNUD la réalisation d'un film institutionnel de 07 minutes du projet de prévention de crises.

De façon spécifique, il s'agira de :

- Présenter un script à l'équipe projet avec le calendrier du (des) tournage(s) au PNUD ;
- Faire des interviews des bénéficiaires du projet, notamment les jeunes, les femmes, les autorités coutumières ;
- Faire une interview des responsables du projet ou de leurs représentants (PNUD,) ;
- Enregistrer les narrations ;
- Insérer des éléments pour illustrations des interviews ;
- Insérer des données, cartes et des graphiques ;
- Présenter une 1ère version du film pour avis du PNUD avant validation ;
- Livrer le film sur 10 DVD ET USB EN FRANCAIS ET SOUS TITRE EN ANGLAIS suivant le synopsis ;
- Extrait de 02 minutes en Français et sous-titré en Anglais suivant le synopsis à diffuser sur les réseaux sociaux ;
- Capsule de 03 minutes en Français et sous-titré en Anglais mettant en évidence l'impact sur la vie des femmes et filles qui ont bénéficié des interventions du projet.

3. RESULTATS ATTENDUS

• Les résultats attendus du prestataire sont :

- Un script est présenté et validé par l'équipe projet avec le calendrier du (des) tournage(s)
- Les bénéficiaires du projet sont interviewés, notamment les femmes ;
- Une interview du responsable de projet ou de son représentant est réalisée ;
- Les narrations sont enregistrées ;
- Des éléments pour illustrer les interviews sont insérés ;
- Des données, cartes et des graphiques et infographies sont insérés ;
- Une 1ère version du film est présentée au PNUD avant validation ;
- Le film est livré sur 10 DVD ET USB EN FRANÇAIS ET SOUS TITRE EN ANGLAIS suivant le synopsis ;
- Un Extrait de 02 minutes en Français et sous-titré en Anglais suivant le synopsis à diffuser sur les réseaux sociaux ;
- Capsule de 02 minutes en Français et sous-titré en Anglais mettant en évidence l'impact sur la vie des femmes et filles qui ont bénéficié des interventions du projet.

4. MISSIONS DE LA STRUCTURE SELECTIONNEE

Dans le cadre de la mise en œuvre de ce processus, la structure audio-visuelle devra réaliser un film institutionnel de 07 minutes sur le Projet. Cela prend en compte les éléments suivants :

• Production :

- Interviews des bénéficiaires (autorités locales, leaders communautaires, des groupes spécifiques

- tels que les jeunes, les femmes, les comités de paix et de protection)
- Prise de vue des réalisations du projet dans les zones de Tabou et Guiglo (Activités génératrices de revenus, emplois permanent créés et infrastructures communautaires réhabilitées,).
- Enregistrement de narration.

- **Post-production**

- Insertion d'éléments pour illustration des interviews
- Insertion de données et de graphiques ;
- A livrer sur 10 DVD et USB en Français et sous-titré en Anglais.
- Voix off féminine/masculine

5. PROFIL DES STRUCTURES SOUMISSIONNAIRES

Les structures techniques soumissionnaires du présent appel à manifestation d'intérêt devront :

- Avoir une existence légale prouvée par un registre de commerce ou tout autre document juridique ;
- Disposer d'une expertise et d'une expérience confirmée en matière de production audiovisuelle (au moins 3 années) ;
- Disposer de ressources humaines qualifiées dans les différents domaines de la production audio-visuelle (cameramen, ingénieur de son, Directeur photo, monteur, infographiste, réalisateur) et un journaliste professionnel ;
- Disposer de matériels de production audiovisuelle de qualité ;
- Une expérience dans la production de supports sur la thématique des Appuis à la réintégration des personnes déplacées et/ou retournées est un atout.
- Justifier d'expériences réussies en matière de réalisations de films institutionnels avec le PNUD et /ou le Système des Nations Unies
- Préciser les références de ces différentes expériences et les acteurs clés.

6. LIEUX, DUREE ET CONDITIONS DE L'INTERVENTION

- *Lieu*

La réalisation du film nécessitera des déplacements dans les zones cibles du projet notamment dans les départements de Guiglo, Blolequin, Toulepleu, Zouan Hounien, Danané et tabou avec l'appui de l'équipe projet.

Ci-dessous les localités à prendre en compte en termes de déplacement pour la réalisation du film.

Départements	Localités *sites à visiter	Durée
GUIGLO	A déterminer avec les partenaires de réalisation	10 jours
BLOLEQUIN	A déterminer avec les partenaires de réalisation	
TOULEPLEU	A déterminer avec les partenaires de réalisation	
ZOUAN HOUNIEN	A déterminer avec les partenaires de réalisation	
DANANE	A déterminer avec les partenaires de réalisation	
TABOU	A déterminer avec les partenaires de réalisation	

L'équipe du projet mettra à la disposition de la structure de production toutes les données relatives au projet : les rapports, les statistiques, les contacts des bénéficiaires.

- **Durée et calendrier**

Le délai d'exécution du film se tiendra selon le tableau suivant :

Activités	Durée
Validation du script, et du chronogramme de travail	05 jours
Production	10 jours de tournage
Livraison du produit final après validation par les destinataires requis pour approbation	15 jours

L'équipe de tournage se prend totalement en charge (véhicule, équipe technique, frais d'hébergement, nourriture etc.) pendant toute la contractualisation.

7) Livrables

- 20% du montant du marché après validation du script, du plan de tournage et du chronogramme de travail
- 50% du montant du marché après livraison du produit provisoire
- 30% du montant du marché après livraison du produit final

8/ Critères d'évaluation ou fiches de notation

Récapitulatif des formulaires d'évaluation des Propositions techniques		Note maximum	Prestataire				
			A	B	C	D	E
1.	Qualification et expérience dans le domaine	40					
2.	Plan de travail	20					
3.	Méthodologie proposée et approche pour exécuter le travail selon les TDR	40					
Total		100					

Formulaire d'évaluation de la Proposition technique – Formulaire 1		Nbre de points maximum	Prestataire				
			A	B	C	D	E
Expertise du Cabinet / Qualification et expérience dans le domaine							
1.1	Diplômes du personnel de l'agence (ressources humaines qualifiées dans les différents domaines de la production audio-visuelle : cameramen, ingénieur de son, Directeur photo, monteur, infographiste, réalisateur, et un journaliste professionnel)	10					

1.2	Nombre d'années d'expériences de l'agence (au moins 3 années)	15					
1.3	Références antérieures pour les travaux similaires (au moins 3 références)	10					
1.4	Expérience avec les Nations Unies (au moins 2 différents contrats)	05					
		40					

Formulaire d'évaluation de la Proposition technique – Formulaire 2		Nbre de points maximum	Prestataire				
			A	B	C	D	E
Plan de travail							
2.1	Le plan de travail est-il bien défini, bien détaillé et correspond-il aux termes de référence ?	20					
		20					

Formulaire d'évaluation de la Proposition technique Formulaire 3		Nbre de points maximum	Prestataire				
			A	B	C	D	E
Méthodologie proposée et approche pour exécuter le travail selon les TDR							
3.1	La proposition montre-elle une compréhension générale du sujet ?	5					
3.2	Les aspects importants de la tâche ont-ils été traités de manière suffisamment détaillée ?	10					
3.3	La proposition comprend-elle un cadre méthodologique cohérent et une structure précise du produit final attendu ?	10					
3.4	La proposition comprend-t-elle un cadre de suivi et de feedback avec les commanditaires du film ?	5					
3.5	La présentation est-elle claire et la succession des activités ainsi que la planification sont-elles logiques, réalistes et augurent-elles suffisamment d'un produit fini de bonne qualité ?	10					
		40					